



Programme de la formation

BILAN DE COMPÉTENCES "À VOTRE DOMICILE" (non finançable par le CPF)

 Individuel sur site

 24 heures

 Tout public · 1 participant minimum

 À partir de 2 200 € Net de taxe par participant

Description courte

Un bilan de compétences vous permet :

- d'explorer et valoriser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et vos motivations ;
- de définir votre projet professionnel, et le cas échéant, un projet de formation ;
- d'utiliser vos atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

A la fin du bilan de compétences une synthèse vous est remise. Ce document vous appartient. C'est un argument de poids pour vos demandes de financement de formation et vos transitions professionnelles.

Profil des participants

Tous les professionnels, qu'ils soient salariés du secteur privé, demandeurs d'emploi, agents de la fonction publique ou travailleurs indépendants

Prérequis

Pas de prérequis

Objectifs

Cette prestation a pour objectif de permettre au bénéficiaire de réaliser son bilan de compétences.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Les aptitudes professionnelles visées à l'issue de cette formation sont :

- Analyser votre parcours professionnel et personnel
- Repérer vos talents, vos motivations, vos valeurs, vos besoins.
- Définir un projet professionnel ou de formation en fonction de votre personnalité et de vos aspirations
- Élaborer un plan d'actions pour atteindre vos nouveaux objectifs via une promotion, une formation ou la recherche d'un nouvel emploi

Contenu

1er Entretien sans engagement, non facturé

- Premier rendez-vous en face à face où nous vous présentons le bilan de compétences, son déroulement, les méthodes et outils utilisés.
- Celui-ci est informatif, gratuit, non inclus dans les 24 heures de bilan, sans engagement.
- Un document entretien est rédigé afin de préparer l'individualisation du projet.

I- Phase préliminaire

- Valider votre engagement dans la démarche.
- Approfondir votre demande par l'analyse de vos attentes, vos objectifs, vos freins et vos contraintes.
- Rappeler les modalités de déroulement du bilan de compétences et les valider ensemble.
- Déterminer les modalités d'accompagnement, et co-construire le programme personnalisé mentionnant les outils et méthodes utilisés.
- Confirmer l'engagement du bénéficiaire sur la base de ce programme

II- Phase d'exploration

- Analyser les déclencheurs du changement, appréhender vos valeurs, intérêts et aspirations.
- Approfondir les connaissances générales et professionnelles, les savoir-faire et aptitudes, dans le but de déceler vos ressources et potentiels inexploités.
- Mettre en relief les points forts et les axes d'amélioration en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi au travers d'entretiens, et de tests.
- Vérifier la faisabilité du projet (recherches documentaires auprès de branches professionnelles, d'investigations sur sites spécialisés, enquêtes sur le terrain...). Le projet professionnel devant être réaliste et réalisable, un travail est effectué sur la connaissance de l'environnement socio-professionnel.
- Utiliser des outils et des tests permettant au bénéficiaire de s'approprier son bilan, de clarifier ses aptitudes, sa personnalité, ses motivations, ses centres d'intérêt, sa communication, ses projets.

III- Phase de conclusion

- Permettre au bénéficiaire de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Valider un projet
- Déterminer ensemble un plan d'action concret qui contient conditions, moyens, modalités et étapes.
- Un document de synthèse est rédigé puis validé avec le bénéficiaire. L'objectif est de restituer par écrit les conclusions du bilan de compétences : Restitution de l'analyse des compétences professionnelles et personnelles, le travail effectué, les projets professionnels prioritaires et projets alternatifs retenus, plan d'actions pour mise en œuvre de ceux-ci.

IV- Phase de suivi à 6 mois

- Evaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel

- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits
- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives.

Pédagogie et organisation

Organisation :

24 heures, dont 17 heures en entretien face à face réparties sur une durée d'environ 3 mois en fonction de la fréquence des rendez-vous.

LES POINTS FORTS :

- **On s'adapte à vous** : Formule « À domicile » si vous résidez dans un rayon de 25 km autour de Bromont-Lamothe (63230) - Et pour des horaires encore plus flexibles des rdv en visio-conférences sont également possibles.

Méthodes pédagogiques :

- Entretiens approfondis en face à face avec un consultant expert en bilan de compétences
- Des travaux de réflexion personnelle et de recherche
- Tests et activités pédagogiques sur la personnalité, les aptitudes, les motivations, les centres d'intérêts, la sphère relationnelle
- Des apports sur la méthodologie de mise en œuvre du projet
- Des apports sur le marché du travail et de la formation à partir d'enquêtes métiers

Le prestataire s'engage à proposer au bénéficiaire une prestation conforme aux dispositions des articles L 6313-1, L.6313-4 et R6313-4 à R6313-8 du Code du Travail.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- **Test de positionnement en amont** : entretien face à face
- Documents de Synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, avec conclusions sur l'avancée du projet
- Fiche d'évaluation du bilan de compétences (à chaud) : Oui
- Evaluation à froid après formation (1 à 6 mois éventuellement)

Mode de validation

- Attestation de fin de formation
- Documents de Synthèse du travail réalisé en bilan de compétences, conclusions sur l'avancée du projet

Financements possibles

- Tarif en net de taxes : à partir de 2200€
- Financements possibles :

- Entreprise (plan de développement des compétences)

- OPCO ou FAF (exemple : FIFPL pour les professionnels libéraux) - France travail (anciennement Pôle

emploi)

- Collectivités territoriales
- Financement personnel

Modalités et délai d'accès

Début du bilan de compétences possible 15 jours après votre inscription

- Lieu calme respectant la confidentialité
- Connexion haut débit
- Equipement informatique adapté (Ordinateur, casque, haut-parleur,...)

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Valérie MOUILLERAT, consultante en Bilan de compétences et VAE :

- Formation « Certification bilan de compétences », APC Formation
- Habilitation pour l'utilisation des « tests psychométriques Profil Pro 2, Vocation, Motivation », Central Tests
- Master en Ingénierie de la formation
- Expérience de 15 ans dans le secteur de la formation professionnelle

Profil LinkedIn : [linkedin.com/in/valerie-mouillerat-31130452](https://www.linkedin.com/in/valerie-mouillerat-31130452)

Mail : mouillerat.consulting@gmail.com

Tél : 06 51 63 74 13